

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28285**

Intitulé

Directeur(trice) de création en design graphique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association campus fonderie de l'image	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320v Spécialités plurivalentes de la communication : production à caractère artistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Au centre de la communication globale, alliant supports imprimés et numériques, le (la) directeur-trice de création en design graphique est l'interface nécessaire entre la production, les équipes commerciales et créatives. Cette position lui confère un rôle de passeur-euse et de traducteur,-trice à la croisée de la conception et de la recherche. Le(la) directeur-trice artistique possède une expertise technique des différentes facettes du projet, tout autant qu'une connaissance élargie des productions de design. Au fait des contraintes économiques des métiers de la création, le (la) directeur-trice artistique est le(la) garant-e du bon déroulement des projets. Initiant ou dépassant les attendus de la commande, il(elle) assure la pertinence, la cohérence et la continuités partis pris créatifs. Les interventions du(de la) directeur(trice) artistique incluront de plus en plus des projets transversaux à différents médias. Il est donc essentiel qu'il(elle) soit au fait de la création et des technologies contemporaines.

Les activités principales de ce-cette professionnel-le sont :

La veille stratégique et la recherche

L'audit de l'entreprise et de son secteur d'activité

L'analyse de la demande

La proposition de prestations

La constitution de cahiers des charges

L'élaboration budgétaire

Le recrutement d'équipes

La planification de projets

La présentation des projets aux publics

La promotion des innovations graphique et techniques

Les capacités attestées :

- Mettre en oeuvre une méthodologie de recherche et de veille en design graphique
- Conduire et présenter des stratégies de communication en design graphique
- Concevoir des projets de design graphique
- Gérer des projets de communication graphique
- Promouvoir son activité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Entreprises spécialisées dans la communication : agences de publicité, studios de création, agences web, imprimeries.
- Tous secteurs professionnels : Services de communication intégrés aux entreprises (collectivités, institutions, PME/PMI, groupes industriels, hôpitaux, toutes entreprises)

Art director ; Chef-e de projet ; Chef-e de studio de création ; Design manager ; Designer-e Graphique Plurimédia ; Concepteur-e Designer graphiste ; Directeur-trice artistique junior ; Directeur-trice de création ; Directeur-trice de création en design graphique ; Graphiste conceptrice ; Graphiste Print et Web ; Head of Designer Team ; art director ; Lead designer ; Producteur-trice de contenus graphiques ; Responsable de studio ; Responsable UI/UX Designer ; Concepteur-trice webdesigner

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1104 : Conception de contenus multimédias

E1105 : Coordination d'édition

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

E1306 : Prépresse

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les compétences sont évaluées au travers de modalités d'évaluation professionnelles telles que des mises en situation professionnelles, des études de cas, et la présentation d'un projet soutenu devant un jury de certification.

La certification est constituée de 5 blocs de compétences décrits ci-dessous.

Chaque compétence est évaluée par un jury composé de professionnels/les, et l'attestation nominative délivrée précise le libellé du bloc de compétence et le domaine auquel il se rattache. L'attestation est signée par le Directeur du Campus Fonderie de l'Image.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28285 - Conception de projet de design graphique</p>	<p>Compétence évaluée : À partir d'un cahier des charges, élaborer un concept stratégique de communication en design graphique et le présenter.</p> <p>Modalité d'évaluation : Présentation (soutenance) d'un projet de communication en design graphique Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28285 - Méthodologie de recherche et de veille en design graphique</p>	<p>Compétence évaluée : Organiser et mener une recherche en vue d'une proposition de communication graphique.</p> <p>Modalités d'évaluation : Produire et/ou analyser un support de recherche (blog, revue de presse, planches tendances, etc.) Réaliser un cahier de recherche en design sur la base d'une étude de cas (mémoire professionnel, ouvrage, articles, etc.) Présenter les éléments de recherche employés dans le cadre d'un projet de design graphique (collecte des informations stratégiques, culturelles, techniques, juridiques, etc. permettant d'enrichir la proposition de communication graphique). Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28285 - Stratégie de communication en design graphique</p>	<p>Compétences évaluées : Recueillir les informations et repérer les enjeux de communication graphique. Examiner les caractéristiques des entreprises test (étude comparative) dans leurs environnements socio-économiques. Rédiger un brief de la commande de design graphique. Rédiger un cahier des charges pour le projet de communication de design graphique.</p> <p>Modalités d'évaluation : Élaborer un questionnaire de repérage des enjeux de communication graphique. Étude de cas : Comparatif de 3 entreprises ; analyser les caractéristiques des entreprises test. Élaboration d'un brief de proposition d'une prestation de communication graphique présentant une action complète (de la conception du projet, à ses objectifs attendus). Rédaction du cahier des charges présentant la stratégie de communication graphique choisie, en vue de sa réalisation. Présentation exhaustive de la mise œuvre du projet de communication de design graphique (conditions, suivi, réception). Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 2ème bloc de compétences</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28285 - Promotion d'activité de designer graphique	<p>Compétences évaluées : Communiquer et mettre en valeur ses projets. Animer la réflexion sur l'activité de designer graphique. Présenter et argumenter une position professionnelle.</p> <p>Modalités d'évaluation : Présentation de projets de design graphique. Animation de réunion : Recueil de notes de synthèse, Conduite de réunions. Mémoire professionnel, Publications. Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 5ème bloc de compétences</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 28285 - Gestion de projet de communication graphique	<p>Compétences évaluées : Évaluer les coûts humains et matériels Suivre les étapes du budget Planifier un projet Mettre en place les outils de contrôle et de production Diriger un projet Diriger les équipes</p> <p>Modalités d'évaluation : Proposer et/ou évaluer un budget. Proposer et/ou analyser un rétro planning. Présenter le processus d'élaboration du projet professionnel jusqu'à son terme. Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétences</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	20% représentants/tes de l'école 80 % représentants/tes professionnels/les
En contrat d'apprentissage	X	20% représentants/tes de l'école 80 % représentants/tes professionnels/les
Après un parcours de formation continue	X	20% représentants/tes de l'école 80 % représentants/tes professionnels/les
En contrat de professionnalisation	X	20% représentants/tes de l'école 80 % représentants/tes professionnels/les
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	20% représentants/tes de l'école 80 % représentants/tes professionnels/les

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur(trice) de création en design graphique" avec effet au 02 juillet 2013, jusqu'au 21 avril 2022.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.campusfonderiedelimage.org>

Autres sources d'information :

CAMPUS FONDERIE DE L'IMAGE

Lieu(x) de certification :

Association campus fonderie de l'image : Île-de-France - Seine-Saint-Denis (93) [80, rue Jules Ferry 93170 BAGNOLET (M° Gallieni)]

CAMPUS FONDERIE DE L'IMAGE :

Campus Fonderie de l'Image et CFA des métiers de la Communication et de la Création Numérique

80, rue Jules Ferry

93170 BAGNOLET (M° Gallieni)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :